

Demande de rénovation d'un logement « isolé »

53B

Edition 12/2023

Préservation du parc locatif (Loi du 10 mai 2016 sur la
préservation et la promotion du parc locatif - LPPPL, BLV 840.15)

A envoyer en un exemplaire sur : info.dgtl@vd.ch

Numéro de dossier DIL (laisser libre) Numéro CAMAC : (si existant)

1. Renseignements généraux

- 1.1 Commune : District :
- 1.2 Lieu dit et/ou adresse :
- 1.3 N° de parcelle : n° ECA : Date de construction de l'immeuble
- 1.4 Propriétaire :
- 1.5 Nom et adresse électronique de la personne de contact :

2. Documents à fournir, si possible, en un seul PDF et dans l'ordre suivant :

(si envoi par courrier postal merci de ne pas agrafer les documents)

- état locatif de l'immeuble avant travaux, **en format électronique*** (logements et locaux commerciaux, avec indication des surfaces nettes, typologies, noms des locataires, montants des loyers nets et frais accessoires)
- estimation du coût des travaux (**CFC 3 chiffres, de 1 à 5 yc les honoraires**) avec descriptif sommaire **en format électronique*** (fichier Excel ou Word enregistré en format PDF, pas de document scanné)
- copie de la police d'assurance incendie (ECA) **avec le détail des valeurs et des volumes ECA**
- en cas de restructuration du logement (changement de typologie et distribution des espaces) : plans au 1/100^e illustrant la situation avant et après travaux
- si nécessaire pour la bonne compréhension du dossier : rapport epiqr, photos, plans, devis, etc

*** fichier Excel ou Word enregistré en format PDF, pas de document scanné**

3. Description du logement isolé

- 3.1 Situation du logement touché dans l'immeuble (étage, n°, etc.) :
- 3.2 Nom du dernier locataire ayant occupé ce logement :
- 3.3 Le logement a été occupé par le propriétaire ou sa famille en dernier lieu ? oui non
- 3.3 Nombre de pièces (cuisine et hall non compris) : pièces Surface nette : m²
- 3.4 **Loyer net*** avant travaux : CHF **Loyer net*** après travaux : CHF
- *sans les frais de chauffage et d'eau chaude ni les taxes d'épuration et d'évacuation des déchets**
- 3.5 Si le logement est loué meublé, valeur estimative du mobilier : CHF

4. Observations du requérant

(par exemple : travaux après sinistre...)

Adresse d'envoi de la décision :

Lieu et date :

Par sa signature ou celle de son mandataire, le propriétaire autorise le Service en charge du logement à se procurer auprès de l'ECA-Vaud une copie de sa police comprenant la description volumique détaillée de son immeuble avec les valeurs d'assurance correspondantes.

Signature du requérant ou de son mandataire muni d'une procuration :